

Chapitre 2

Réformes structurelles à l'appui de la croissance : effets sur les inégalités de revenus

Le présent chapitre examine les données disponibles concernant l'effet potentiel des réformes structurelles favorables à la croissance sur la dispersion des salaires et les inégalités de revenus des ménages. Il analyse également dans quelle mesure les politiques adoptées pour stimuler la croissance du PIB au cours des dernières décennies pourraient avoir contribué à creuser les inégalités. Pour ce faire, il détermine par quels biais les politiques publiques influent sur la croissance et la distribution des revenus, et il recense les programmes d'action propres à favoriser une croissance plus inclusive.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Principales conclusions

- Depuis le milieu des années 90, les inégalités de revenus se sont creusées dans la majorité des pays de l'OCDE. La croissance du revenu disponible des ménages est inférieure à celle du produit intérieur brut (PIB), de même que la croissance du revenu des ménages les plus modestes par rapport aux ménages les plus aisés.
- Ces tendances sont en grande partie déterminées par les progrès technologiques, qui induisent un accroissement de la demande de travailleurs hautement qualifiés. Elles devraient se poursuivre à l'avenir.
- Certaines politiques de croissance qui ont un effet positif sur le PIB grâce aux gains de productivité peuvent contribuer aux inégalités induites par la technologie. Par exemple, les réformes en faveur de l'innovation ont pour conséquence d'élargir la distribution des salaires des actifs occupés.
- Les mesures adoptées pour encourager l'activité et la création d'emplois ont aussi pour effet d'accroître la dispersion des salaires. Néanmoins, en contribuant à faire progresser l'emploi – et surtout celui des travailleurs moins qualifiés – ces réformes ont une incidence neutre sur la dispersion du revenu disponible des ménages.
- Diverses réformes contribuent clairement à réduire la dispersion des salaires et/ou les inégalités de revenus entre les ménages. C'est notamment le cas des mesures conçues pour améliorer l'accès à l'éducation, ainsi que des politiques actives du marché du travail et des systèmes d'impôts et de prestations propices à la croissance.
- Au total, de nombreuses recommandations d'*Objectif croissance* ont un effet limité, voire nul, sur les inégalités de revenus entre les ménages, et ce même lorsqu'elles accentuent la dispersion des salaires, en raison de leurs effets positifs sur l'emploi.
- Face à la nécessité, dans de nombreux pays, de s'attaquer à la montée des inégalités, il convient de donner la priorité aux trains de mesures propres à réduire la dispersion des revenus tout en donnant un coup de fouet à la croissance. Il est particulièrement important de relever le niveau potentiel de salaire des travailleurs peu qualifiés et d'inciter les femmes à travailler.

Introduction

Objectif croissance est centré sur la maximisation du PIB par habitant. Plus précisément, le flux de biens et de services produits dans une économie, mesuré par le PIB, est défini comme l'objectif premier, même s'il ne reflète qu'une seule dimension du bien-être. Parallèlement, l'OCDE étudie les questions relatives à la distribution du revenu depuis plusieurs années (OCDE, 2011a, 2013a, 2014a, b). L'Initiative sur la croissance inclusive a été lancée en 2013 en vue d'élaborer une stratégie de croissance prenant mieux en compte la distribution du revenu et d'autres dimensions du bien-être, comme les résultats enregistrés sur le plan de la santé. S'agissant d'*Objectif croissance*, l'accent qui est mis sur le PIB tient aux données et au cadre d'analyse actuellement disponibles, mais il est de plus en plus tenu compte des effets sur

d'autres aspects du bien-être, ainsi que des interactions et des arbitrages entre ces différentes dimensions¹. Il convient de déterminer si des recommandations de l'OCDE visant à dynamiser la croissance pourraient avoir des conséquences négatives involontaires sur certaines de ces dimensions. Pour répondre, en partie, à cette question, le présent chapitre examine l'incidence des politiques de croissance sur la distribution du revenu, tandis que le chapitre 3 analyse leurs effets sur l'environnement.

Lorsque l'on traite des inégalités, il faut garder à l'esprit qu'un certain degré de dispersion des revenus constitue l'un des piliers des économies de marché dynamiques, qui reposent sur la confiance, le droit de propriété et l'État de droit. Le principe selon lequel tout individu peut recueillir les fruits de ses efforts représente une puissante incitation à investir dans le capital humain, les nouvelles idées et les nouveaux produits, ainsi qu'à s'engager dans des activités commerciales à risque, autant de moteurs essentiels à la croissance et à la formation de revenu. Toutefois, au-delà d'un certain point, le creusement des inégalités de revenus compromet les fondements des économies de marché et a des effets négatifs sur la croissance économique. Les inégalités de revenus peuvent aussi nuire à l'égalité des chances, avec à la clé des répercussions négatives sur la mobilité sociale et les incitations à investir dans le savoir. Il en découle un investissement insuffisant dans les compétences et une mauvaise utilisation de ces dernières, qui pèsent sur l'efficacité et le potentiel de croissance.

Les inégalités de revenus se creusent dans la zone OCDE

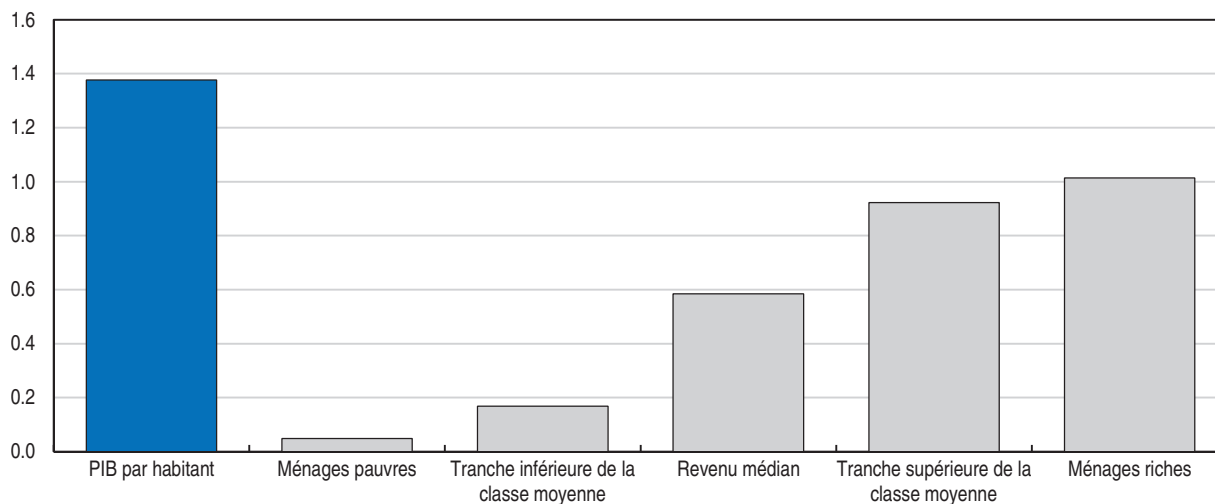
En moyenne dans les pays de l'OCDE, pendant la période comprise entre le milieu des années 90 et la fin des années 2000, la progression du revenu disponible des ménages est restée inférieure à celle du PIB par habitant, avec un écart particulièrement prononcé pour les ménages plus pauvres et la tranche inférieure de la classe moyenne, ce qui donne à penser que la croissance s'est accompagnée d'un creusement des inégalités (graphique 2.1)². En effet, des études récentes montrent un accroissement régulier des inégalités de revenus dans une majorité de pays de l'OCDE ces trente dernières années (OCDE, 2011c ; 2013b ; 2014a)³. Le graphique 2.2 montre l'évolution de la distribution du revenu des ménages entre le milieu des années 90 et 2011, telle que mesurée par le coefficient de Gini. La dispersion du revenu marchand, à savoir du revenu *avant* impôts et transferts, s'est aggravée dans de nombreuses économies avancées de l'OCDE, alors qu'elle a nettement diminué en Turquie et au Mexique. L'évolution des inégalités observées au niveau du revenu disponible des ménages, soit *après* impôts et transferts, est comparable, même si les écarts sont plus marqués qu'au niveau du revenu marchand dans les pays nordiques par exemple, qui restent néanmoins ceux où les inégalités sont les moins marquées.

Pour l'action publique, il est essentiel de déterminer si certains des moteurs de la croissance du PIB – réformes incluses – pourraient avoir contribué à l'accroissement des inégalités. Il n'est pas évident de trouver des données empiriques attestant d'arbitrages stratégiques spécifiques entre la croissance et une distribution plus équitable des revenus. Cela tient en partie à des raisons méthodologiques : l'évaluation des inégalités dépend de la manière dont ces dernières sont définies (voir encadré 2.1). Pour examiner l'effet des politiques de croissance sur les inégalités de revenus, la présente section s'appuiera principalement sur trois indicateurs du revenu : les salaires individuels des actifs occupés, les revenus du travail individuels pour l'ensemble de la population d'âge actif et le revenu disponible des ménages pour l'ensemble de la population⁴.

L'évaluation des inégalités dépend aussi de la façon dont ces dernières sont mesurées, c'est-à-dire des modalités du regroupement des revenus individuels en un indicateur des


Graphique 2.1. La croissance du revenu disponible des ménages est plus forte dans la moitié supérieure de la distribution

Croissance annuelle moyenne du PIB par habitant et du revenu disponible des ménages (1995-2011) : moyenne pondérée pour 26 pays de l'OCDE



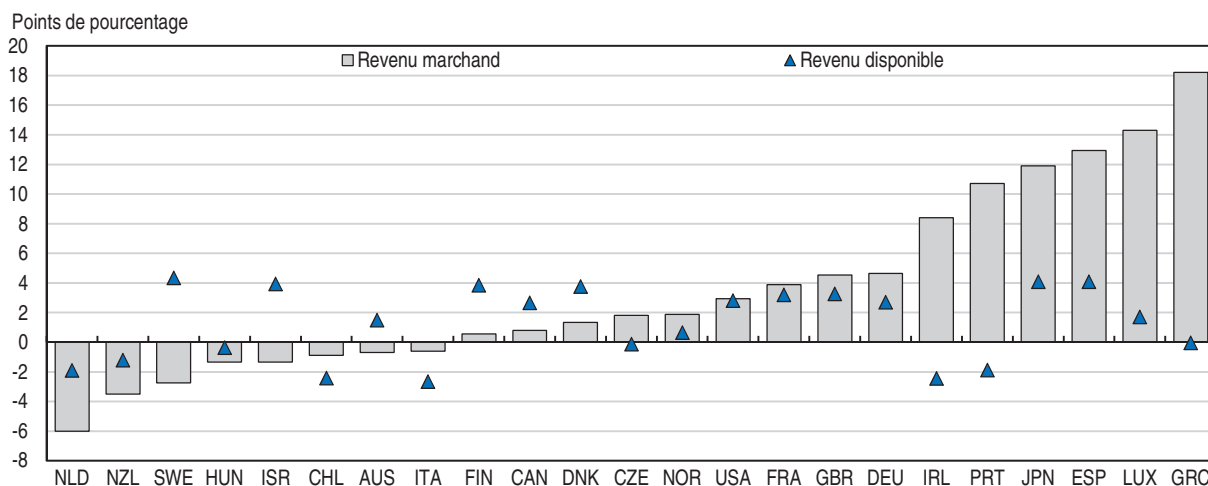
Note : Le revenu disponible des ménages en différents points de la distribution est mesuré à partir de revenus de référence (voir l'annexe méthodologique au chapitre 5). On calcule le revenu moyen des 26 pays de l'OCDE à partir des données sur le revenu exprimées par unité de consommation en USD à prix constants de 2011 et à PPA (parités de pouvoir d'achat) constantes de 2011 pour la consommation privée. La moyenne de l'OCDE est pondérée en fonction de la population.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177441>


Graphique 2.2. Les inégalités de revenus des ménages se sont creusées dans la majorité des pays de l'OCDE

Variation du coefficient de Gini entre le milieu des années 90 et 2011



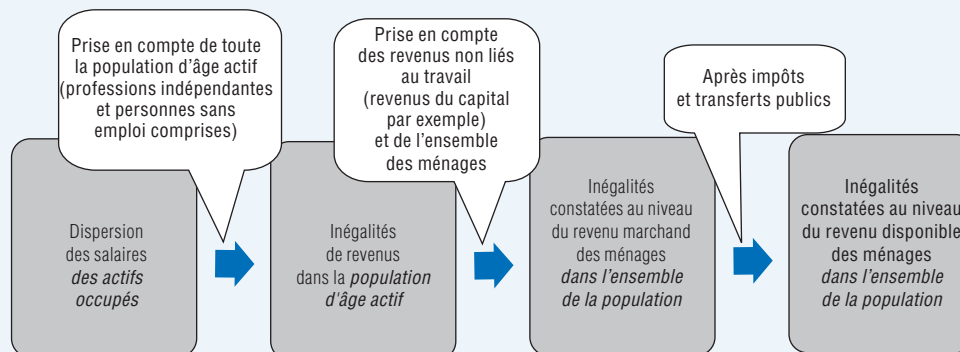
Note : Le graphique illustre les variations du coefficient de Gini correspondant aux inégalités observées entre les ménages en termes de revenus marchands et de revenu disponible sur la période 1995-2011, à l'exception de l'Australie, des États-Unis, de la Finlande, de la Hongrie et des Pays-Bas (1995-2012), du Chili, de la France, du Luxembourg et de la République tchèque (1996-2011), de la Grèce, de l'Irlande et du Royaume-Uni (1994-2011), et du Japon (1995-2009). Les variations du coefficient de Gini pour le revenu marchand en Espagne, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, au Luxembourg, et au Portugal reposent sur des valeurs attribuées.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177458>

Encadré 2.1. Mesurer les inégalités de revenus

La notion d'inégalités de revenus varie, selon qu'elle est plus ou moins exhaustive, en fonction de la définition du revenu utilisée et de la population couverte (voir ci-après) :



La notion la moins exhaustive est celle de la dispersion des salaires des actifs occupés. La notion d'inégalités de revenus recouvre une plus grande population, puisqu'elle inclut le revenu de toute la population d'âge actif, qui comprend non seulement les actifs occupés mais aussi les travailleurs indépendants, les demandeurs d'emploi et les inactifs. La notion d'inégalité dans le revenu marchand des ménages est encore plus vaste, tant en termes de population que de revenu, dans la mesure où elle englobe la population qui n'est pas d'âge actif (comme les retraités), et le revenu marchand non lié au travail, comme les revenus du capital et les transferts privés. Enfin, les inégalités dans le revenu disponible des ménages prennent en compte le revenu des ménages après transferts publics (pensions de retraite par exemple) et impôts.

Les politiques structurelles exercent une influence sur le revenu par différents biais et leurs effets varient selon les catégories de population concernées, puisqu'elles ciblent des classes d'âge ou des sexes différents. Par ailleurs, certaines réformes structurelles, comme les mesures adoptées pour libéraliser les échanges et les investissements internationaux, ont probablement des effets sur la population tout entière, et ce non seulement par le canal du revenu pour les personnes d'âge actif, mais aussi par celui des prix pour toutes les classes d'âge (en faisant baisser les prix des biens et des services disponibles, par exemple) et de l'accroissement de la variété des produits.

Plusieurs indicateurs synthétiques peuvent être utilisés pour évaluer la forme générale de la distribution des revenus :

- *L'indice (ou coefficient) de Gini* indique dans quelle mesure la distribution des revenus (ou, dans certains cas, des dépenses de consommation) entre les individus ou les ménages d'une économie s'écarte d'une égalité parfaite. L'indice de Gini est égal à 0 en cas de parfaite égalité, et à 1 en cas d'inégalité extrême (soit la situation où un individu ou un ménage détiendrait la totalité des revenus dans l'économie considérée).
- *Rapport interdécile D9/D1* : rapport entre la valeur supérieure du neuvième décile et celle du premier.
- *Rapport interdécile D5/D1* : rapport entre le revenu médian et la valeur supérieure du premier décile.

L'indice de Gini est l'indicateur le plus couramment utilisé, en raison de sa large disponibilité et de sa comparabilité entre pays et dans le temps. Si les classements des pays peuvent dépendre de la mesure spécifique des inégalités qui est utilisée, on observe, pour les pays de l'OCDE, des corrélations très fortes entre chacune de ces différentes mesures possibles des inégalités et l'indice de Gini au niveau international (OCDE, 2008). Néanmoins, l'indice de Gini n'est pas suffisamment détaillé pour prendre en compte les informations relatives aux inégalités dans différents sous-ensembles de la distribution des revenus. Il est possible de remédier à cette difficulté en utilisant des revenus de référence, comme l'ont démontré Causa, de Serres et Ruiz (2014)*.

* Voir la note méthodologique du chapitre 5 (notes par pays) sur le concept de revenu de référence et son utilisation.

inégalités (encadré 2.1). En particulier, les variations des inégalités mesurées par un indicateur synthétique comme le coefficient de Gini, couramment utilisé, peuvent masquer des divergences dans l'évolution des différentes composantes de la distribution du revenu. Par exemple, de récentes données (Causa, de Serres et Ruiz, 2014) laissent à penser que dans de nombreux pays de l'OCDE, les inégalités de revenus se sont creusées entre les ménages à bas revenus et les ménages à revenus moyens, sous l'effet d'une progression particulièrement atone du revenu disponible des ménages plus modestes. En Espagne, les disparités se sont accentuées entre les ménages situés dans la moitié inférieure de l'échelle de distribution des revenus, tandis que le coefficient de Gini ne montre pas de variation des inégalités globales. Dans d'autres pays, comme l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni, les inégalités se sont creusées dans la moitié supérieure de la distribution des revenus, notamment au sommet de l'échelle de distribution, puisque les 1 % des ménages les plus riches ont capté entre 20 % (Australie, Royaume-Uni) et près de 50 % (États-Unis) du total des gains de revenu (OCDE, 2014a).

En établissant une distinction entre les différentes mesures et définitions, il pourrait être possible de montrer par quelles voies les réformes structurelles agissent sur la distribution des revenus. Par exemple, l'accroissement tendanciel des inégalités au niveau du revenu disponible des ménages est principalement imputable à l'augmentation de la dispersion des salaires, ainsi qu'à d'autres facteurs, quoique dans une moindre mesure, à savoir : la hausse des revenus du capital (qui sont généralement très concentrés), la perte de redistributivité des systèmes d'impôts et de prestations, l'évolution démographique, et le changement du mode de formation des ménages (OCDE, 2008 ; 2011c)⁵. L'augmentation de la dispersion des salaires tient quant à elle, dans une certaine mesure, à l'accélération du progrès technologique privilégiant les qualifications, qui n'est compensé qu'en partie par l'amélioration du niveau de formation (Autor, 2014 ; OCDE, 2011c).

Dans l'hypothèse d'une poursuite des progrès technologiques à un rythme comparable au rythme actuel, il n'y a pas réellement lieu de penser, compte tenu de l'orientation actuelle de l'action publique, que l'accroissement de la dispersion des salaires pourrait s'interrompre (et encore moins s'inverser). Cette tendance pourrait même s'intensifier, à mesure que le rôle de l'éducation dans l'accroissement de l'offre relative de travailleurs qualifiés diminuera, étant donné que la proportion de la population ayant un niveau d'instruction élevé ne devrait pas continuer d'augmenter aussi rapidement à l'avenir. En fait, selon le scénario à 50 ans de l'OCDE, les inégalités de salaire pourraient augmenter de 17 % à 40 % dans les pays de l'OCDE d'ici à 2060 si la tendance observée ces 25 dernières années en matière de progrès technologique favorisant la main-d'œuvre qualifiée persiste (OCDE, 2014b)⁶. Dans un tel scénario, les pays les plus égalitaires, comme la Norvège, la Suède et la Suisse, enregistreront un creusement des inégalités qui atteindront des niveaux correspondant à la moyenne actuelle de l'OCDE, tandis que la moyenne de l'OCDE se rapprochera du niveau actuellement observé aux États-Unis. L'accroissement des inégalités interviendrait en quasi-totalité entre les revenus élevés et les revenus moyens, conformément aux données récentes qui laissent à penser que les emplois nécessitant des qualifications moyennes sont de plus en plus remplacés par la technologie (Braconier et Ruiz-Valenzuela, 2014 ; Goos et al., 2010).

Les réformes en faveur de la croissance contribuent souvent à un accroissement de la dispersion des salaires

Dans ce contexte, les réformes structurelles qui visent à donner un coup de fouet aux gains de productivité en renforçant la concurrence, l'investissement dans le capital

intellectuel et l'innovation risquent d'accroître la dispersion des salaires entre les travailleurs, en accélérant les progrès technologiques privilégiant les qualifications. Par exemple, au vu de données empiriques récentes (OCDE, 2011c ; 2012 ; Braconier et Ruiz-Valenzuela, 2014), il semble que la réduction des obstacles réglementaires à la concurrence sur les marchés de produits peut accroître la dispersion des salaires. Cette observation corrobore l'opinion selon laquelle une concurrence renforcée incite les entreprises à investir dans le capital intellectuel, ce qui a pour effet d'augmenter la demande portant sur certaines compétences spécifiques mais aussi d'en rendre d'autres obsolètes⁷. Une concurrence plus vive peut aussi diminuer le pouvoir de négociation des syndicats dans des secteurs auparavant protégés, ce qui aboutit à une plus grande dispersion des salaires (voir tableau 2.1)⁸. Enfin, les mêmes études ont montré que l'augmentation des dépenses de R-D est associée à une plus grande dispersion des salaires.

Tableau 2.1. **Impact des politiques et des réformes structurelles propices à la croissance sur la dispersion des salaires et l'emploi**

Réformes propices à la croissance dans les domaines suivants :	Impact des changements sur :		
	Dispersion des salaires	Emploi	Inégalités de revenus
Politiques du marché du travail			
Assouplissement de la législation sur la protection de l'emploi (LPE) (protection globale)	+	=/+	=/+
Assouplissement de la LPE (réduction de la dualité)	-	+	-
Baisse du salaire minimum	+	=/+	=
Baisse du taux de remplacement des allocations de chômage	+	+	=
Renforcement des politiques actives du marché du travail (PAMT)	=	+	-
Baisse du coin fiscal sur le travail	+	+	-/=
Suppression des obstacles à l'activité des femmes	-	+	-
Innovation et technologie			
Progrès techniques (hausse de la productivité multifactorielle)	+	=	+
Hausse de l'intensité de la R-D	+	=	+
Mondialisation			
Intégration accrue des échanges	=	=	=
Ouverture accrue de l'IDE	=	=	=
Éducation/Capital humain			
Augmentation de la proportion de travailleurs qualifiés	-	+	-
Concurrence sur le marché des produits			
Abaissement des barrières réglementaires à l'entrée	+	+	=

Note : « + » correspond à une hausse de la variable ; « - » correspond à une baisse ; « = » représente les cas où l'impact net n'est pas clair.

Source : Braconier et Ruiz-Valenzuela (2014) ; Koske et al. (2012) ; OCDE (2011c).

Certaines réformes axées sur le marché du travail et l'aide au revenu et visant à stimuler l'emploi en renforçant les incitations au travail et à l'embauche peuvent aussi aboutir à un accroissement de la dispersion des salaires des actifs occupés. Par exemple, la baisse du salaire minimum ou du taux de remplacement des allocations de chômage, de même que l'assouplissement de la protection de l'emploi, peuvent contribuer à la dispersion des salaires en faisant baisser le salaire minimum accepté et en stimulant la création d'emplois à bas salaire (OCDE, 2011c). Toutefois, les effets redistributifs négatifs de ces réformes devraient plus certainement être concentrés sur la moitié inférieure de la distribution des salaires (OCDE, 2011c ; Koske et al., 2012 ; Braconier et Ruiz-Valenzuela, 2014).

D'autres réformes propices à la croissance peuvent contribuer à réduire la dispersion des salaires. Comme indiqué ci-dessus, il est communément admis qu'un meilleur niveau d'instruction est associé à une plus faible dispersion des salaires (OCDE, 2011c ; Koske et al., 2012 ; Braconier et Ruiz-Valenzuela, 2014). Par conséquent, les réformes qui améliorent la prestation et la qualité de l'enseignement de base et de l'enseignement supérieur, ainsi que les possibilités d'y accéder, devraient avoir pour effet de résorber les inégalités de salaire en augmentant l'offre de travailleurs qualifiés. De la même manière, l'amélioration de l'offre ou de l'efficacité des politiques actives du marché du travail (PAMT) peut atténuer le creusement des inégalités de salaire, dans la mesure où ces politiques encouragent les demandeurs d'emploi à améliorer leurs compétences au moyen de la formation – un argument qui est aussi valable pour les politiques axées sur l'apprentissage tout au long de la vie. Toutefois, les réformes engagées dans l'éducation mettent plus longtemps à porter leurs fruits que les mesures adoptées dans d'autres domaines. C'est pourquoi les recommandations d'*Objectif croissance* tendent plus généralement à accentuer les pressions sur la dispersion des salaires, du moins dans un premier temps (voir tableau 2.1, colonne 1).

Les réformes favorables à la croissance peuvent résorber les inégalités de revenus en améliorant la situation sur le front de l'emploi

Une plus grande dispersion des salaires entre les travailleurs ne se traduit pas nécessairement par un creusement des inégalités de revenus au sein de la population d'âge actif au sens plus large (c'est-à-dire en tenant compte à la fois des actifs qui occupent un emploi et des actifs sans emploi). En effet, les réformes axées sur la croissance agissent sur la dispersion des revenus au moyen de deux canaux dont les effets s'annulent : elles augmentent la dispersion des salaires des actifs occupés tout en offrant aux chômeurs de meilleures perspectives d'emploi, ce qui contribue à réduire les inégalités de revenus dans l'ensemble de la population d'âge actif. C'est pourquoi l'impact des réformes structurelles favorables à la croissance sur les inégalités dépend de l'ampleur relative de ces deux effets, qui n'est pas évidente a priori. Ainsi, l'analyse de l'évolution des inégalités par rapport à un indicateur composite de l'avancée des réformes structurelles laisse à penser qu'il n'y a pas de lien évident, du moins pas de l'ordre d'une simple corrélation bilatérale (graphique 2.3)⁹.

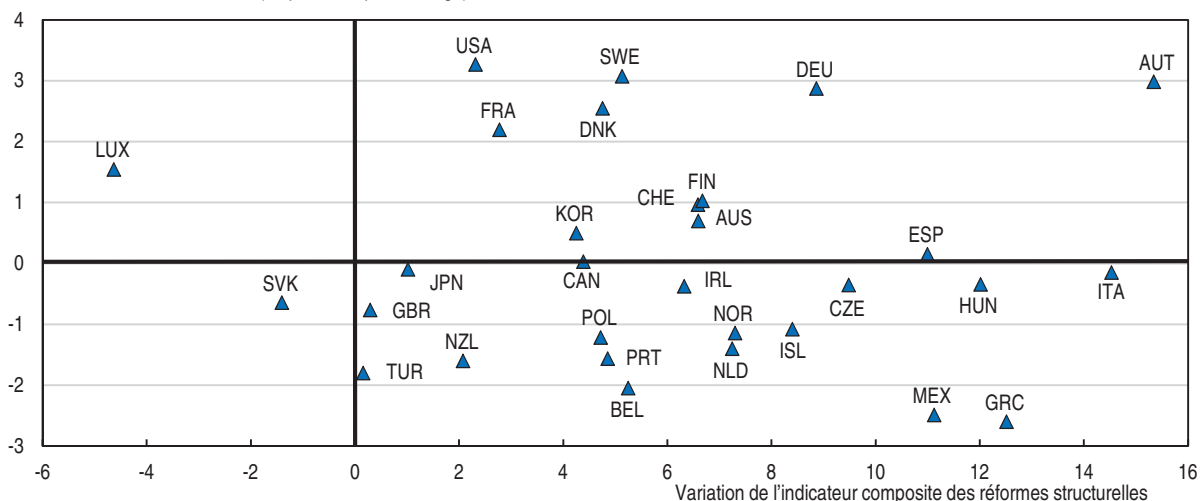
Le tableau 2.1 présente succinctement les principales conclusions de diverses études empiriques consacrées à l'articulation entre les paramètres structurels et les inégalités de revenus ; il est donc axé sur la dispersion des salaires et l'emploi, ainsi que sur leur effet conjugué sur les inégalités globales de revenus. L'impact net des réformes sur les inégalités de revenus dépend en effet, dans une large mesure, de l'interaction entre les canaux de l'emploi et des salaires. Le tableau 2.2 propose une synthèse qualitative des effets des principales recommandations d'*Objectif croissance* sur les inégalités globales observées au niveau du revenu disponible des ménages par le biais de l'emploi et des inégalités de revenus. Ces tableaux sont ciblés sur les effets à long terme, conformément à l'orientation de la plupart des études empiriques, mais ils adoptent aussi une vue à plus long terme sur les réformes structurelles.

Certaines réformes visant à dynamiser le taux d'activité et la création d'emplois aboutissent à un arbitrage entre amélioration de l'emploi et augmentation de la dispersion des salaires des actifs occupés (tableau 2.1). C'est le cas de la baisse du salaire minimum, des allocations de chômage et du coin fiscal sur le travail (surtout si elle cible les travailleurs à bas salaire). D'autres, en revanche, ont clairement pour effet de réduire les inégalités globales de revenus. Par exemple, les mesures visant à réduire l'écart entre

Graphique 2.3. Il n'existe pas de lien systématique entre le rythme des réformes structurelles et les inégalités de revenus

Sélection de pays de l'OCDE, 2000-11

Variation du coefficient de Gini (en points de pourcentage)



Note : L'indice des réformes structurelles est mesuré à partir de la variation de l'indicateur composite élaboré au chapitre 1 (voir encadré 1.2). Le coefficient de Gini est mesuré à partir du revenu disponible des ménages. La période d'observation est comprise entre 2000 et 2011, à l'exception de l'Australie, de la Hongrie, du Mexique et des Pays-Bas (2000-12), de l'Autriche et de la Grèce (1999-2011), de la Suisse et du Luxembourg (2001-11), de la République tchèque (2002-11), de l'Islande, de la République slovaque et de la Turquie (2004-11), du Japon (2000-09), et de la Corée (2006-11).

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177465>

Tableau 2.2. Impact des recommandations d'Objectif croissance sur les inégalités de revenus

Priorités d'Objectif croissance 2015 (pays concernés)	Effets sur l'emploi	Effets sur la dispersion des salaires (ou les inégalités de revenus)	Effet sur les inégalités dans le revenu disponible des ménages
<i>Réformes propres à réduire les inégalités de revenus</i>			
Réformes visant à optimiser l'utilisation de la main-d'œuvre			
Étendre la couverture de l'assurance-chômage et de la protection sociale (AUS, CHL, CHN, GRC, IDN, ITA, JPN, KOR, PRT, RUS, TUR)	Une assurance-chômage bien conçue est propice au travail sur le marché formel.	Pas d'effet direct sur la dispersion des salaires.	Réduction claire des inégalités au moyen des effets sur l'emploi et d'une garantie étendue contre les risques portant sur les revenus.
Améliorer l'efficacité des PAMT (aide à la recherche d'emploi/suivi individuel/formation et reconversion) (ESP, EST, FRA, GRC, GBR, IRL, ISR, ITA, LVA, NLD, PRT, RUS, SVK, USA, ZAF)	Des PAMT efficaces raccourcissent la durée des épisodes de chômage et diminuent le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail, ce qui a un effet positif sur l'emploi.	Les PAMT améliorent à la fois les perspectives d'emploi et les revenus potentiels des travailleurs peu qualifiés, avec un effet net assez flou sur la dispersion des salaires.	Réduction des inégalités, principalement au moyen des effets sur l'emploi.
Réduire la dualité entre les travailleurs réguliers et non réguliers (en termes de protection de l'emploi, de possibilités de formation, etc.)/Lutter contre le travail informel (CHL, DEU, ESP, FRA, ITA, IND, IDN, ISR, JPN, KOR, SWE, TUR)	L'assouplissement des législations strictes relatives à la protection des travailleurs réguliers favorise les embauches.	L'égalité en matière de protection de l'emploi et de possibilités de formation contribue à réduire les inégalités de revenus entre travailleurs réguliers et non réguliers.	Réduction claire des inégalités au moyen des effets sur l'emploi et sur les inégalités de revenus.
Réformer les systèmes d'impôts et de prestations afin d'inciter les individus peu qualifiés à travailler (AUT, BEL, COL, CZE, DEU, EST, FIN, GBR, HUN, IRL, ISR, LUX, LVA, NLD, POL, SVN, TUR)	Une baisse des coins fiscaux favorise l'activité et l'emploi des travailleurs peu qualifiés.	La dispersion des salaires peut s'accroître si l'emploi augmente principalement au bas de l'échelle de distribution des salaires.	Réduction des inégalités si les effets sur l'emploi sont supérieurs aux effets sur la dispersion des salaires.

Tableau 2.2. **Impact des recommandations d'Objectif croissance sur les inégalités de revenus (suite)**

Priorités d'Objectif croissance 2015 (pays concernés)	Effets sur l'emploi	Effets sur la dispersion des salaires (ou les inégalités de revenus)	Effet sur les inégalités dans le revenu disponible des ménages
Réduire les obstacles au travail des femmes (enrichissement de l'offre de services d'accueil des enfants, réduction des contre-incitations fiscales) (AUS, CHE, CHL, COL, CZE, DEU, GBR, IRL, JPN, KOR, NLD, NZL, POL, SVK, TUR, USA)	Des mesures efficaces encouragent les femmes à travailler.	La résorption de l'écart entre hommes et femmes en termes d'heures de travail et de possibilités de formation contribue à réduire les inégalités de revenus.	Réduction claire des inégalités au moyen des effets sur l'emploi et sur la dispersion des salaires.
Réformes visant à optimiser la productivité du travail			
Étoffer l'offre de services d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, et améliorer leur qualité (AUS, BRA, CHE, CHL, CHN, COL, CZE, DEU, DNK, FRA, GBR, GRC, HUN, IRL, ISL, IND, IDN, ISR, ITA, JPN, KOR, MEX, NZL, NOR, POL, PRT, SVK, SWE, TUR, USA, ZAF)	L'éducation de base empêche l'exclusion sociale et améliore l'employabilité.	L'accroissement de l'offre de main-d'œuvre qualifiée atténue la dispersion des salaires induite par les progrès technologiques privilégiant les qualifications.	Réduction claire des inégalités au moyen des effets sur l'emploi et sur la dispersion des salaires.
Augmenter le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur/Élargir l'accès à l'EPF et à la formation tout au long de la vie (AUT, BRA, CAN, CHE, CHL, CHN, COL, CZE, DEU, DNK, ESP, EST, EU, FIN, FRA, GBR, GRC, HUN, IND, ITA, JPN, KOR, NZL, POL, PRT, SVK, SVN, SWE, TUR, USA, ZAF)	D'une manière générale, plus le niveau d'études atteint est élevé, plus le taux d'emploi augmente.	L'accroissement de l'offre de main-d'œuvre qualifiée atténue la dispersion des salaires induite par les progrès technologiques privilégiant les qualifications.	Réduction claire des inégalités au moyen des effets sur l'emploi et sur la dispersion des salaires.
Optimiser l'efficacité du système fiscal (coupes dans les dépenses fiscales/élargissement de la base d'imposition/lutte contre la fraude fiscale, etc.) (AUS, AUT, CAN, CHE, COL, DNK, DEU, FIN, FRA, GRC, ITA, JPN, LVA, NLD, NOR, SWE, TUR, USA)	Pas d'effet direct sur l'emploi	Pas d'effet direct sur la dispersion des salaires	Réduction des inégalités, si les dépenses fiscales bénéficiaient en premier lieu aux ménages plus aisés.
Réformer les subventions à l'agriculture et à l'énergie (CHE, EU, IDN, ISL, ISR, JPN, KOR, NOR, TUR, USA)	Pas d'effet direct sur l'emploi	Pas d'effet direct sur la dispersion des salaires	Réduction des inégalités, si les subventions bénéficiaient en premier lieu aux ménages plus aisés.
<i>Réformes aux effets indéterminés ou susceptibles d'accroître les inégalités de revenus</i>			
Réformes visant à optimiser l'utilisation de la main-d'œuvre			
Diminuer le taux de remplacement et la durée des allocations de chômage/Durcir les conditions liées à l'obligation de recherche d'emploi (BEL, FIN, FRA, IRL, LUX, NLD, PRT, SVN)	Des conditions plus strictes d'accès aux allocations de chômage et aux prestations sociales encouragent la recherche d'emploi.	Possibilité d'accroissement de la dispersion des salaires du fait de la baisse du salaire minimum accepté par les chômeurs.	Effet global incertain sur les inégalités. Les inégalités se creusent si les prestations étaient ciblées sur des groupes aux perspectives d'emploi limitées.
Réformer le salaire minimum et les négociations salariales (BEL, COL, ESP, IDN, PRT, SVN, TUR, ZAF)	La baisse du salaire minimum et l'assouplissement des mécanismes de fixation des salaires favorisent l'embauche.	La baisse du salaire minimum peut accentuer la dispersion des salaires, surtout dans le bas de l'échelle de distribution des salaires.	Effet global incertain sur les inégalités.
Réduire les contre-incitations à la poursuite d'une activité professionnelle pour les travailleurs âgés et durcir les conditions d'accès aux pensions d'invalidité (AUT, BEL, DNK, EST, FIN, HUN, LUX, NLD, NOR, POL, SVN, SWE, TUR, USA)	Le durcissement des critères d'accès à la retraite anticipée et aux pensions d'invalidité a une incidence positive sur le taux d'activité (l'effet sur l'emploi dépend de l'employabilité des groupes ciblés).	Pas d'effet direct sur les inégalités de revenus	Réduction des inégalités si les revenus du travail sont supérieurs aux pensions de retraite ou d'invalidité.
Réformes visant à optimiser la productivité du travail			
Réformer la réglementation des marchés de produits afin de stimuler la concurrence, les échanges et l'IDE (AUT, BEL, BRA, CAN, CHL, CHN, CZE, DEU, DNK, ESP, EST, EU, FIN, FRA, GRC, HUN, IND, IDN, IRL, ISL, ISR, ITA, JPN, KOR, LUX, LVA, MEX, NZL, NOR, POL, PRT, RUS, SVK, SVN, TUR, ZAF)	La réduction des barrières à l'entrée et des obstacles aux échanges et à l'IDE stimule l'activité des entreprises et améliore les possibilités d'emploi.	Une concurrence accrue augmente la dispersion des salaires en favorisant les progrès technologiques privilégiant les qualifications et en limitant le pouvoir de négociation des syndicats.	L'effet global est incertain et dépend du poids relatif des effets sur l'emploi et les progrès technologiques favorisant les travailleurs qualifiés.

Tableau 2.2. **Impact des recommandations d'Objectif croissance sur les inégalités de revenus (suite)**

Priorités d'Objectif croissance 2015 (pays concernés)	Effets sur l'emploi	Effets sur la dispersion des salaires (ou les inégalités de revenus)	Effet sur les inégalités dans le revenu disponible des ménages
Encourager les activités d'innovation (R-D et autres investissements dans le capital intellectuel) (AUS, CAN, CHL, COL, CZE, EST, EU, IRL, LVA, MEX, NZL, PRT, RUS, SVK, SVN)	L'innovation peut doper l'emploi en ouvrant de nouveaux débouchés, mais elle peut aussi rendre certains emplois obsolètes. Pas d'effet clair sur l'emploi global.	Une hausse de l'intensité de la R-D va souvent de pair avec un accroissement de la dispersion des salaires.	Creusement des inégalités si les progrès technologiques favorisant les travailleurs qualifiés s'accroissent.
Transférer la charge fiscale des impôts directs vers les impôts indirects (impôts sur la consommation, les biens immobiliers et l'environnement) (AUS, AUT, BEL, CAN, CHE, COL, CZE, DEU, DNK, EST, FIN, FRA, HUN, ITA, JPN, KOR, LAT, POL, SWE, USA)	La baisse du taux d'imposition sur les revenus du travail et les bénéfices des sociétés dope le taux d'activité et la création d'emplois, ce qui a pour effet de stimuler l'emploi.	Pas d'effet direct sur la dispersion des salaires	Les inégalités se creusent du fait de la réduction de la capacité redistributive du système fiscal et de la dépendance accrue à l'égard des impôts plus régressifs.
Réformer la politique du logement (réduire les subventions au logement, l'encadrement des loyers et les dépenses fiscales en faveur de l'accession à la propriété) (DNK, LUX, NLD, NOR, POL, SVK, SWE, USA)	Pas d'effet direct sur l'emploi	Pas d'effet direct sur la dispersion des salaires	Les inégalités se creusent si les subventions au logement étaient initialement ciblées sur les ménages pauvres.

travailleurs réguliers et travailleurs temporaires en matière de protection de l'emploi ont une incidence positive à long terme sur l'emploi, tout en favorisant une moindre dispersion des salaires. Une hausse des dépenses allouées aux PAMT tend à avoir des effets favorables sur l'emploi des travailleurs moins qualifiés, accompagnés d'effets limités sur la dispersion des salaires.

S'agissant des réformes conçues pour renforcer la productivité du travail, le tableau 2.1 montre qu'à l'exception des mesures qui stimulent la productivité multifactorielle en accélérant les progrès technologiques (notamment au moyen des investissements dans l'innovation), la plupart des réformes ont un effet soit limité soit réducteur sur les inégalités globales de revenus. Tout d'abord, après prise en compte des progrès technologiques, les stratégies visant à favoriser l'intégration sur les marchés mondiaux via les liens avec le commerce extérieur ou l'investissement direct étranger n'ont pas d'effet clairement visible sur les inégalités de revenus. Ensuite, on observe que l'abaissement des barrières réglementaires à la concurrence sur les marchés de produits a pour effet d'accentuer la dispersion des salaires, ce qui peut toutefois être plus ou moins compensé par les gains enregistrés sur le front de l'emploi.

Une étude récente examine les effets conjugués des réformes structurelles sur le PIB par habitant et sur les inégalités dans le revenu disponible des ménages, pour aboutir à des conclusions globalement comparables s'agissant des arbitrages stratégiques entre croissance et réduction des inégalités de revenus (Causa, de Serres et Ruiz, 2014). Selon ces analyses, la diminution des barrières réglementaires à la concurrence et à l'investissement à l'échelon national et international et le renforcement des PAMT génèrent des gains de revenu plus importants pour les ménages situés dans le bas de l'échelle de distribution des revenus, et, partant, contribuent à réduire les inégalités de revenus. À l'inverse, la baisse des allocations de chômage versées aux chômeurs de longue durée a pour conséquence de réduire le revenu des ménages pauvres, tout en relevant le PIB par habitant et le revenu moyen des ménages.

L'accroissement de la dispersion du revenu marchand peut aussi être compensé par les impôts et les transferts, afin de faire baisser les inégalités sur le plan du revenu

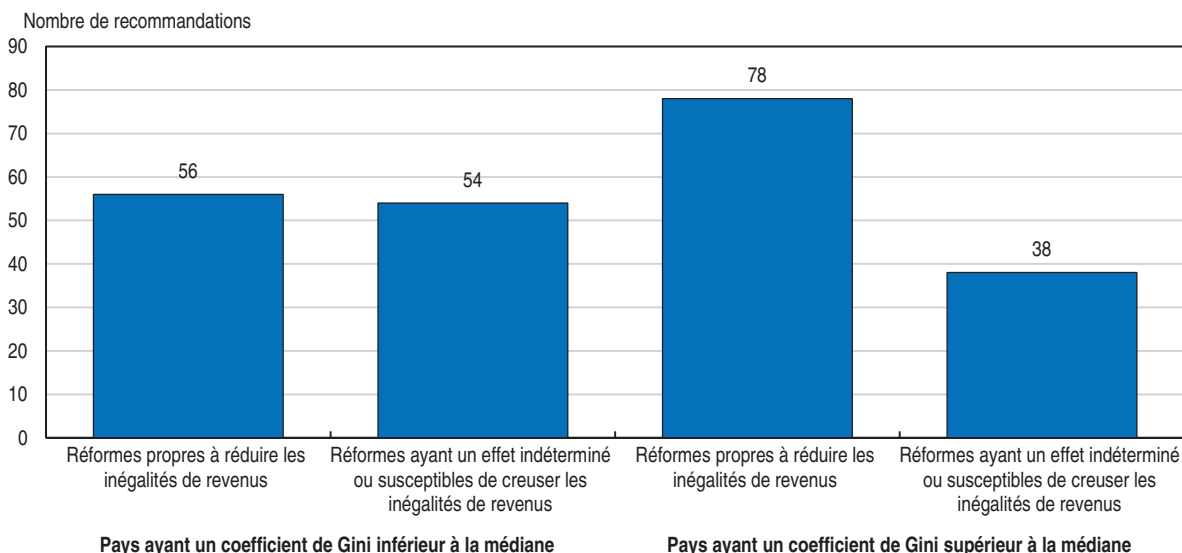
disponible des ménages. En effet, la fiscalité des revenus du travail et du capital, les cotisations de sécurité sociale et les transferts, y compris les pensions de retraite et les allocations de chômage, ont largement contribué à atténuer les inégalités constatées au niveau du revenu disponible des ménages entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90 (OCDE, 2011c ; OCDE, 2012)¹⁰. Toutefois, depuis le milieu des années 90, leurs caractéristiques redistributives ont diminué, notamment sous l'effet d'un durcissement des critères d'accès aux transferts et d'une hausse des dépenses fiscales qui bénéficient le plus aux revenus plus élevés. Par ailleurs, le poids croissant des progrès technologiques parmi les déterminants des inégalités observées au niveau du revenu marchand, conjugué à la mobilité internationale de plus en plus forte des travailleurs qualifiés, des entreprises et de la propriété intellectuelle, devraient remettre en cause la capacité de redistribution des systèmes d'impôts et de transferts et le sentiment d'équité. Cela souligne à quel point il importe de trouver des outils solides et efficaces de redistribution, ainsi que de coordonner les politiques publiques à l'échelon mondial (OCDE, 2014b).

Comment faire en sorte que les réformes favorables à la croissance soient plus inclusives ?

Il est intéressant de noter que de nombreuses recommandations d'*Objectif croissance* sont favorables à la fois à la croissance économique et à un resserrement de la distribution des revenus après prise en compte des effets sur l'emploi (voir tableau 2.2). Par ailleurs, en s'appuyant sur les observations du tableau 2.2, le graphique 2.4 montre que, pour les pays où les inégalités sont relativement marquées, les recommandations propres à réduire les inégalités sont près de deux fois plus nombreuses que celles dont l'impact est indéterminé

Graphique 2.4. **Un grand nombre de recommandations d'Objectif croissance contribueront à résorber les inégalités de revenus des ménages**

Nombre de recommandations pour des groupes de pays ayant des coefficients de Gini inférieurs ou supérieurs à la médiane



Note : Ce graphique présente une synthèse du nombre de recommandations d'*Objectif croissance* propres à résorber les inégalités de revenus et le nombre de recommandations dont l'effet est indéterminé ou qui pourraient creuser les inégalités. Il s'appuie sur les recommandations référencées au tableau 2.2. Les 34 pays de l'OCDE sont divisés en 17 pays ayant un coefficient de Gini inférieur à la médiane (revenu disponible des ménages, données de 2011 ou dernière année disponible) et en 17 autres pays ayant un coefficient de Gini supérieur à la médiane.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933177470>

ou qui sont susceptibles de creuser les inégalités. La répartition des recommandations entre celles qui contribuent à réduire les inégalités et celles qui n'ont pas cet effet est plus équilibrée dans les pays de l'OCDE où les inégalités de revenus sont relativement faibles. La présente section traite de la manière de concevoir les réformes afin de générer une croissance plus inclusive.

L'amélioration de l'offre de services d'enseignement et de formation et de leur qualité figure au nombre des réformes qui contribuent à la fois à la croissance économique et à l'équité. Il faut mettre plus particulièrement l'accent sur l'égalité d'accès à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ainsi que sur la qualité de l'éducation de base, de manière à empêcher que les populations défavorisées sur le plan social ou économique soient exclues du marché du travail. Par ailleurs, un accès plus large à l'enseignement supérieur, à l'enseignement professionnel et à la formation tout au long de la vie contribue à atténuer les effets des progrès technologiques privilégiant les qualifications sur les inégalités de salaire. L'accès à des programmes de développement des compétences est essentiel pour favoriser une plus grande inclusivité au sein des économies fondées sur le savoir.

Autre réforme propice à la croissance et à la résorption des inégalités de revenus : l'élimination des obstacles au travail des femmes. Dans ce domaine, l'une des priorités consiste à réduire les contre-incitations financières à la reprise du travail après la naissance d'un enfant, en agissant notamment sur certaines caractéristiques spécifiques du système d'impôts et de prestations, comme le taux d'imposition élevé appliqué aux deuxièmes apporteurs de revenus ou des aides à la garde d'enfants mal ciblées. Pour réduire ces contre-incitations, il est possible de subordonner les abattements fiscaux et les transferts au niveau de revenu du deuxième apporteur de revenu plutôt qu'au revenu global du ménage, ou d'étendre les prestations de garde d'enfants subordonnées à l'exercice d'un emploi (subventions ou congé maternité rémunéré par exemple). Par ailleurs, un meilleur accès à des services de garde d'enfants de qualité devrait inciter les femmes à travailler à temps plein et contribuer ainsi à la réduction des inégalités.

La réduction des barrières réglementaires à l'entrée et à la concurrence dans les secteurs représentant des marchés potentiellement importants a des effets sensibles sur l'emploi, qui pourraient contribuer à réduire les inégalités de revenus même en cas de dispersion accrue des salaires. Selon une étude récente de l'OCDE (Crisuolo et al., 2014), dans 18 pays membres et non membres de l'OCDE, les petites entreprises créées il y a 5 ans ou moins sont à l'origine de 42 % des créations d'emplois en moyenne, alors qu'elles ne représentent que 17 % de l'emploi. Au vu du poids disproportionné des jeunes entreprises dans la création d'emplois, il semble que la réduction des obstacles à l'entrepreneuriat peut largement contribuer à la résorption des inégalités de revenus en agissant sur l'emploi.

La redistribution des revenus peut être renforcée sans nuire à la croissance en diminuant les dépenses fiscales, en élargissant les bases d'imposition et en luttant contre la fraude fiscale. De telles réformes peuvent améliorer l'efficacité du système fiscal et réduire les inégalités de revenus, notamment s'agissant des dépenses fiscales qui bénéficient principalement aux ménages les plus aisés, même si certains impôts régressifs peuvent être associés à des activités importantes sur le plan social (crédits d'impôts pour la R-D par exemple). En revanche, la hausse du taux d'imposition marginal peut induire des coûts économiques non négligeables¹¹.

Avec certaines réformes, une mise en œuvre prudente s'impose afin de tenir compte de leurs effets négatifs éventuels en termes d'équité. Par exemple, dans le cadre des

réformes des allocations de chômage, il convient d'accorder une attention particulière aux chômeurs de longue durée, qui représentent plus d'un tiers du total des chômeurs dans la zone OCDE (au premier trimestre 2014). Compte tenu de leurs perspectives d'emploi plus limitées, le durcissement des critères d'octroi des allocations pour les chômeurs de longue durée peut aggraver la pauvreté, sauf s'il est compensé par d'autres formes de protection sociale ou par des mesures ciblées d'amélioration des qualifications. Cela implique aussi que les allocations de chômage et les politiques actives du marché du travail devraient avoir pour priorité de raccourcir la durée des épisodes de chômage.

Dans la même optique, les réformes qui durcissent l'accès aux pensions de retraite et d'invalidité doivent s'appuyer sur une évaluation de l'employabilité dûment réfléchie. Ces réformes peuvent contribuer à creuser les inégalités de revenus s'il est peu probable de trouver un emploi permettant de compenser la perte de la prestation sociale. Les services d'activation et les possibilités de reconversion renforcées et ciblées sur ces groupes (actuellement sous-représentés dans ce type de programmes) sont stratégiques pour améliorer à la fois la croissance et l'équité compte tenu de l'allongement progressif de la vie active.

La législation sur la protection de l'emploi (LPE) est aussi un domaine d'action susceptible d'avoir des conséquences importantes sur les inégalités de revenus. Toute réforme de la protection de l'emploi doit viser à réduire l'écart entre travailleurs temporaires et travailleurs réguliers en termes de protection. De telles réformes résorbent les inégalités de revenus en agissant sur l'emploi et la dispersion des salaires : lorsque la LPE est trop stricte, un assouplissement de la réglementation relative au licenciement des travailleurs réguliers encourage l'embauche de ce type de travailleurs, ce qui contribue à limiter le poids du travail temporaire sur le marché de l'emploi. Dans la mesure où le licenciement implique la perte des revenus du travail, l'assouplissement de la protection de l'emploi doit s'accompagner d'une réforme des allocations de chômage afin de veiller à ce que tous les travailleurs soient correctement couverts. À cet égard, il peut être plus efficace et plus équitable de transférer la protection des emplois vers les travailleurs.

Les réformes des impôts et des transferts ont des conséquences directes sur les inégalités de revenus puisqu'elles portent sur les instruments mêmes de la redistribution. Par exemple, les réformes de la structure des impôts conçues pour diminuer le poids des impôts directs et accorder plus de place aux impôts indirects sont favorables à la croissance (Arnold, 2008), mais elles peuvent creuser les inégalités de différentes manières, par exemple via les effets potentiellement négatifs d'une hausse des impôts à la consommation sur les ménages les moins aisés (qui consomment généralement davantage à partir de leurs revenus). Toutefois, ces effets peuvent être limités si la refonte de la structure fiscale passe par une baisse du coin fiscal sur le travail pour les ménages à bas revenu, au moyen de crédits d'impôts subordonnés à l'exercice d'un emploi et d'autres abattements fiscaux liés aux revenus. La capacité de redistribution du système d'impôts et de prélèvements est ainsi préservée, tandis que les inégalités sont diminuées en incitant les ménages à bas revenu à travailler. L'effet régressif de l'augmentation du poids des impôts indirects peut être compensé en relevant les impôts sur la propriété immobilière et les droits de succession. Même lorsque la réforme suppose une hausse des impôts à la consommation, ses effets régressifs peuvent être atténués en étendant l'abattement fiscal ciblé sur les ménages défavorisés.

Notes

1. L'édition 2006 d'*Objectif croissance* (OCDE, 2006) abordait les limites posées par le PIB en ce qui concerne l'évaluation du niveau de vie matériel et du bien-être (chapitre 6). L'édition de 2011 examinait certains indicateurs ajoutant aux chiffres du PIB ceux de la production non marchande (OCDE, 2011b, annexe du chapitre 1). L'édition de 2012 (OCDE, 2012, chapitre 5) présentait les conclusions empiriques relatives aux effets de certaines réformes structurelles sur les inégalités de revenus, tandis que l'édition de 2013 (OCDE, 2013a, chapitre 2) contenait un bilan complet des effets secondaires des recommandations d'*Objectif croissance* sur les inégalités de revenus.
2. Le graphique 2.1 s'appuie sur une comparaison entre des données des comptes nationaux (niveau macroéconomique) et des données issues des enquêtes auprès des ménages (niveau microéconomique). C'est pourquoi des différences de mesure peuvent nuire à la comparabilité (voir Causa et al., 2014).
3. Un consensus se dégage quant à la mesure du revenu la plus adaptée pour analyser sa distribution, à savoir le revenu disponible des ménages corrigé des services publics en nature, comme les dépenses consacrées à l'éducation et à la santé (Stiglitz et al., 2009). Il s'agit de la mesure du revenu la plus exhaustive, et elle tient compte de plusieurs facteurs liés ou non à l'action publique qui influent sur la distribution du revenu. Toutefois, les mesures du revenu disponible des ménages corrigées des services publics en nature ne sont disponibles que depuis quelques années, ce qui signifie que l'évolution à long terme du revenu ne peut être examinée qu'en s'appuyant sur des indicateurs non corrigés.
4. Ce chapitre s'attache exclusivement au revenu, sans traiter la question de la distribution des richesses. Pour un examen de l'évolution à long terme de la distribution des richesses dans les grands pays, voir Piketty (2014).
5. Des facteurs démographiques comme l'évolution de la pyramide des âges (augmentation du nombre de ménages plus âgés) et de la structure des ménages (hausse du nombre de personnes qui vivent seules) expliquent en grande partie l'évolution de la distribution des revenus dans certains pays comme l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (OCDE, 2008).
6. Une telle progression des inégalités de salaire est légèrement supérieure à la progression annuelle moyenne observée du début des années 90 jusqu'à la période qui a précédé la crise dans les pays de l'OCDE. Dans ce cas, les inégalités de salaire correspondent au ratio entre la valeur supérieure du neuvième décile de la distribution des revenus des salariés à plein temps et la valeur supérieure du 1^{er} décile.
7. Un renforcement de la concurrence sur le marché des produits incite les entreprises à gagner en productivité (Pavnick, 2002 ; Aghion et al., 2005). Ces gains de productivité sont souvent obtenus par le biais de l'investissement dans le capital intellectuel. Ainsi, Bloom et al. (2012) ont indiqué que la concurrence avec la Chine induite par les importations a incité les entreprises européennes à investir dans l'informatique, la R-D et l'amélioration des pratiques de gestion. On estime que le recours intensif au capital intellectuel, à savoir les technologies de l'information et les changements organisationnels complémentaires, a réduit la demande d'emplois codifiables et répétitifs (Bresnahan et al., 2002 ; Autor et al., 2006).
8. Parallèlement, la baisse des prix induite par les pressions concurrentielles peut soutenir les salaires des travailleurs peu rémunérés en valeur réelle, si elle intervient au niveau des produits qui ont un poids relativement important dans le panier de consommation des groupes à bas revenu (OCDE, 2013a).
9. L'indicateur composite des réformes structurelles reflète l'évolution d'un vaste ensemble de paramètres de l'action publique sur la période 2000-12. Voir l'encadré 1.2 du chapitre 1 pour des informations détaillées sur l'élaboration de cet indicateur.
10. Voir notamment les chapitres 7 et 5 des deux documents respectifs.
11. Outre les difficultés associées à la mobilité des travailleurs qualifiés et des entreprises au plan mondial, une étude récente de l'OCDE (Andrews et Criscuolo, 2013) montre qu'une hausse du taux d'imposition marginal entraîne une baisse de la création d'entreprises.

Bibliographie

Aghion, P., N. Bloom, R. Blundell, R. Griffith et P. Howitt (2005), « Competition and innovation: An Inverted-U relationship », *Quarterly Journal of Economics* 120, n° 2, pp. 70-728.

- Andrews, D. et C. Criscuolo (2013), « Knowledge-Based Capital, Innovation and Resource Allocation », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1046, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k46bj546kzs-en>.
- Arnold, J. (2008), « Do Tax Structures Affect Aggregate Economic Growth?: Empirical Evidence from a Panel of OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 643, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz18gs5fckf-en>.
- Autor, D.H. (2014), « Skills, Education, and the Rise of Earnings Inequality Among the “Other 99 Percent” », *Science*, vol. 344 (6186), 23 mai 2014, pp. 843-851.
- Autor, F., L. Katz et M.S. Kearney (2006), « The Polarization of The US Labour Market », *American Economic Review Paper and Proceedings*, mai 2006, pp. 189-194.
- Bloom, N., M. Draca et J. Van Reenen (2012), « Trade Induced Technical Change? The Impact of Chinese Imports on Innovation, IT and Productivity », dernière version disponible, <http://web.stanford.edu/~nbloom/TITC.pdf>.
- Braconier, H., G. Nicoletti et B. Westmore (2014), « Policy Challenges for the Next 50 Years », *Études de politique économique de l'OCDE*, n° 9, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz18gs5fckf-en>.
- Braconier, H. et J. Ruiz Valenzuela (2014), « Gross Earning Inequalities in OECD Countries and Major Non-Member Economies: Determinants and Future Scenarios », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1139, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz5m89dh0nt-en>.
- Bresnahan, T.F., E. Brynjolfsson et L.M. Hitt (2002), « Information Technology, Workplace Organization, and the Demand for Skilled Labor: Firm-Level Evidence », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 117, pp. 339-376.
- Causa, O., A. de Serres et N. Ruiz (2014), « Can Growth-Enhancing Policies Lift all Boats? An Analysis Based on Household Disposable Income », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1180, Éditions OCDE, Paris.
- Causa, O., S. Araujo, A. Cavaciuti, N. Ruiz et Z. Smidova (2014), « Economic Growth from the Household Perspective », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1111, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz5m89dh0nt-en>.
- Criscuolo, C., P.N. Gal et C. Menon (2014), « The Dynamics of Employment Growth: New Evidence from 18 Countries », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 14, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-en>.
- Goos, M., A. Manning et A. Salomons (2009), « Job Polarization in Europe », *American Economic Review paper and proceedings*, vol. 99, n° 2, pp. 58-63.
- Koske, I., J. Fournier et I. Wanner (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 2. The Distribution of Labour Income », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 925, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9h2975rhf-en>.
- OCDE (2014a), « Top Incomes and Taxation in OECD Countries: Was the Crisis a Game Changer? », mai, www.oecd.org/els/soc/OECD2014-FocusOnTopIncomes.pdf.
- OCDE (2014b), « Shifting Gear: Policy Challenges for the Next 50 Years », *Notes de politique économique du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 24, juillet 2014, www.oecd.org/eco/growth/Shifting%20gear.pdf.
- OCDE (2013a), *Réformes économiques : Objectif croissance 2013*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2013-en>.
- OCDE (2013b), « Crisis Squeezes Income and Puts Pressure on Inequality and Poverty – Results from the OECD Income Distribution Database », Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00654-en>.
- OCDE (2012), *Réformes économiques : Objectif croissance 2012*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2012-en>.
- OCDE (2011a), *Comment va la vie? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121164-en>.
- OCDE (2011b), *Réformes économiques : Objectif croissance 2011*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2011-en>.
- OCDE (2011c), *Toujours plus d'inégalité – Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119536-en>.
- OCDE (2008), *Croissance et inégalités – Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264044197-en>.

- OCDE (2006), *Réformes économiques : Objectif croissance 2006*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2006-en>.
- Pavnick, N. (2002), « Trade Liberalization, Exit, and Productivity Improvements: Evidence from Chilean Plants », *The Review of Economic Studies*, n° 69, pp. 245-76.
- Piketty, T. (2014), *Le capital au XXI^e siècle*, Harvard University Press.
- Piketty, T. et E. Saez (2014), « Inequality in the Long Run », *Science*, vol. 344, n° 6186, pp. 838-844.
- Stiglitz, J.E., A. Sen et J.P. Fitoussi (2009), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf.